



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix*Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2024

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Des équipes pédagogiques alliant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Des compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*
- | *Des formations innovantes et créatives*

Qu'en faisons-nous ?

La taxe d'apprentissage collectée a, entre autres, permis :

- | *D'organiser des journées de rencontres et d'échanges entre anciens, étudiants en formation et professionnels pour les masters LEA et MASNI (négociation internationale et interculturelle).*
- | *De réunir tous les tuteurs d'alternants lors de remise de diplômes.*
- | *De rencontrer des professionnels dans leur milieu d'exercice à l'occasion de sorties pédagogiques pour les étudiants de filières arts, géographie, histoire de l'art, ergonomie et sociologie.*
- | *De financer des expositions des étudiants du master création d'images numériques.*
- | *De développer une pédagogie innovante par l'équipement spécifique de salles de cours et l'organisation de Business Games.*
- | *De faire intervenir des professionnels dans le cadre de conférence métier.*

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024
à la Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Calendrier 2024 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2024 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2024 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
du 6 mai au 7 septembre 2024,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

Code UAI :

0134017W

**3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté des
arts, lettres, langues et sciences humaines
est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation
particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations
éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :**

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines

La faculté des arts, lettres, langues et sciences humaines propose une offre de formation très vaste permettant d'acquérir des connaissances académiques et des compétences professionnelles aux débouchés importants et diversifiés. Dynamique, innovante, ouverte sur le monde international, culturel et sociétal, elle se distingue par la richesse et la qualité de ses formations, articulées à des recherches fondamentales de haut niveau, évoluant vers l'interdisciplinarité et répondant aux attentes de la société. Lieu d'études, de recherche, de vie et d'appropriation des savoirs, la faculté ALLSH, s'engage à vous accompagner tout au long de votre parcours universitaire.

Ils nous font confiance,
venez nous rejoindre !

- | INRAP
- | GROUPE LA POSTE
- | ACTES SUD
- | CIRCET
- | KPMG
- | ACPQUALIFE
- | HELISIM
- | LE THEATRE DES SALINS
- | TV EXPLOITATION
- | CYBERNETIX
- | FRANCE TELEVISIONS
- | CENTRIMEX FRANCE
- | F.S LOISIRS
- | CAPRISK DEVELOPMENT
- | MILHE ET AVONS
- | THEATRE JOLIETTE MINOTERIE
- | E3D ENVIRONNEMENT

La faculté en chiffres

15 000 étudiants
712 enseignants
138 personnels
administratifs et
techniques

International
279 étudiants
en mobilités
sortantes
(UE : 128,
Hors UE : 130,
CIVIS : 21)

384 en mobilités
entrantes
(UE : 204,
Hors UE : 143,
CIVIS : 35)

140 Campus France

100 en Diplôme
de Partenariat
International (DPI)

39 accords
internationaux

180 stagiaires en
formation continue

450 étudiants inscrits
dans les écoles doctorales

3 écoles doctorales :
ED354 (langues, lettres
et arts),
ED 355 (Espaces,
Cultures, Sociétés) et
ED356 (cognition,
langage, éducation)

26 départements

3 sites géographiques
(Aix-en-Provence, Espace
Yves Mathieu Marseille et
Arles)

16 laboratoires dont :
9 Unités de Recherche et
7 Unités Mixtes de
Recherche

1 unité mixte de service
(UMS MAP)

1 Unité de Service et
de Recherche (USR
OpenEdition)

2 fédérations (CRISIS et
Pôle 3C).



Siège de la faculté : Campus Aix-en-Provence - 29 avenue Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence
Marie-Christiane Mirtillo - marie-christiane.mirtillo@univ-amu.fr